

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 33 (1895)
Heft: 39

Artikel: L'arrivée à Lourdes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-195139>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisseant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE: un an . . . 4 fr. 50
six mois : 2 fr. 50
ETRANGER: un an . . . 7 fr. 20

On s'abonne au *Bureau du Conte*, à Lausanne et aux Bureaux des Postes. — Les abonnements datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet et du 1^{er} octobre.

PRIX DES ANNONCES :
du canton, 15 c., de la Suisse,
20 c.; de l'Etranger, 25 c.
la ligne ou son espace.

Première photographie
d'un prévenu, à Lausanne.

Chacun sait que depuis nombre d'années déjà le personnel de notre police a à sa disposition une collection de cartes photographiques donnant le portrait de tous les prévenus qui lui passent ou lui ont passé par les mains, et au sujet desquels cette précaution a paru nécessaire.

Ce moyen de reconnaître un récidiviste et de faciliter les arrestations fut mis en pratique pour la première fois, à Lausanne, en 1853.

Cette année-là, et à plusieurs reprises, des vols avaient été commis dans nos temples; et ces vols étaient accompagnés de circonstances souvent extraordinaires qui dénotaient une bande habile et nombreuse. On ne retrouvait ni les voleurs ni les objets volés; toute trace disparaissait après la perpétration du délit.

On finit cependant par arrêter plusieurs hommes et quelques femmes prévenus d'être auteurs, complices ou receleurs. Le juge de paix de Lausanne instruisit une enquête.

Parmi les prévenus, se trouvait un personnage mystérieux dont on ne pouvait découvrir ni le nom ni les antécédents, et contre lequel il était difficile d'arriver à autre chose qu'à des indices éloignés.

Le juge de paix eut l'idée de faire prendre le portrait de ce prisonnier au moyen du daguerréotype, et en envoya des exemplaires à la police de tous les cantons suisses, ainsi qu'à celle des pays voisins. Mais c'était là un premier essai de ce genre d'investigation dont on n'attendait pas un grand succès. Peu de temps après cependant, ou reçut du Grand-Duché de Bade l'avis que ce portrait avait été reconnu dans un village où l'original avait été élevé; on en donna le nom, accompagné de notes sur sa jeunesse orageuse. L'enquête se continua et l'on put prendre ainsi des renseignements partout où il avait été détenu. Il fut reconnu partout, et partout signalé comme très rusé.

Le prévenu ne put dès lors résister longtemps dans ses dénégations et fit des aveux complets.

Et dès lors que de progrès dans ce domaine d'investigations. Le service d'anthropométrie à Paris en fournit d'admirables exemples. Lorsqu'un individu qui a subi une ou plusieurs condamnations est arrêté, il a tout intérêt à cacher son vrai nom; et c'est pour éviter cette tromperie que, dès 1880, la police parisienne fit photographier les prévenus dès leur entrée en prison. Mais ce moyen ne tarda pas à devenir illusoire, car au bout de cinq ans, 50,000 cartes photographiques étaient déjà réunies, et il devenait à peu près impossible de chercher avec succès dans cette immense collection le portrait d'un individu donné.

Il s'agissait donc de classer toutes ces cartes de façon à ce que les recherches fussent limitées à un groupe assez peu nombreux pour que l'on puisse y reconnaître rapidement un récidiviste.

Voici comment s'y est pris M. Bertillon, l'organisateur et le chef de ce service important:

Les photographies sont partagées d'abord en groupes d'individus de même taille; alors on sait immédiatement dans quel groupe doit être cherchée la carte d'un prévenu. Mais ce groupe est lui-même composé de milliers de photographies. On le subdivise en groupes secondaires basés sur le diamètre antéro-postérieur de la tête, et le champ des recherches est ainsi fort diminué.

Chaque subdivision est elle-même divisée en groupes de troisième ordre basés sur la longueur maxima de la tête; puis en groupes de quatrième ordre basés sur la longueur du pied, et ainsi de suite. — On arrive ainsi à rechercher la photographie d'un récidiviste présumé dans un groupe de cartes assez faible.

C'est ainsi que le récidiviste s'entend dire, au bout de quelques minutes de recherches: « Vous êtes un tel, voici votre portrait. » Or au dos du portrait se trouvent inscrits le nombre et la date des condamnations antérieurement subies par l'inculpé.

Les indications anthropométriques sur lesquelles reposent l'identification d'un prévenu suivant le procédé de M. Bertillon, sont les suivantes:

1^o longueur et largeur de la tête;

2^o longueur des doigts médius et auriculaire;

3^o longueur du pied gauche;

4^o longueur de la coudée gauche;

5^o longueur de l'oreille droite;

6^o hauteur de la taille;

7^o longueur de la grande envergure;

8^o hauteur du buste et de la taille assis.

Ces indications sont complétées par des notes descriptives concernant la couleur des yeux, des cheveux et de la barbe, le profil du nez et ses dimensions; enfin par le relevé des marques particulières, cicatrices, grains de beauté, etc.

L'arrivée à Lourdes.

Un des collaborateurs du journal *La France* a tracé un tableau des plus saisissants de l'arrivée à Lourdes des milliers de malades attirés par la source merveilleuse. Nos abonnés le liront sans doute avec intérêt. Le voici:

« Quatre heures du matin... en cette moitié de septembre, ce n'est pas encore le jour, et cependant on le sent poindre par derrière les montagnes en larges clartés blafardes qui dessinent le contour des choses. Sur le quai désert de la gare se promènent les brancardiers, reconnaissables à leurs bretelles de l'hospitalité, uniformément marqués de la croix de Genève; dans un coin, les petites voitures, les brancards attendent et les pas résonnent silencieux sur le long macadam.

» Cependant une clarté rougeâtre traverse la nuit finissante... c'est le train. A peine a-t-il stoppé, que déjà tous les pèlerins, séquestrés, parfois depuis deux jours, dans ces appareils sudorifiques que l'on appelle des wagons, s'élancent sur le débarcadère, s'entassent dans la porte de sortie à l'étroitesse insuffisante!

» Restent les non valides, qui, bon gré, mal gré, doivent attendre le secours d'autrui pour quitter leurs banquettes. Un à un, on en opère la descente, lentement, avec d'infimes précautions, car le voyage a énervé les malades et la moindre secousse est pour eux un redoublément de souffrances.

» Et c'est chose pénible et impressionnante que de voir, en cette mi-clarté, ce

long défilé des désespérés de clinique, des abandonnés de facultés, figures hâves et contorsionnées, apparences hideuses ou frêles, sorte de revue en raccourci des misères humaines !

» Mais cette impression première disparaît vite, si l'on remarque l'espèce de joie extatique qui illumine les visages de ces moribonds, insensibilise leurs souffrances et semble leur faire oublier les fatigues subies ! C'est que les voilà où ils voulaient arriver, en cette ville qu'ils apercevaient à travers leurs rêves de fièvres ; ils sont à Lourdes et si la vierge veut, elle les va guérir.

» Au reste, en dehors de la question religieuse et surnaturelle dont je ne veux point m'occuper, cette joie, ce bonheur contrastant si étrangement avec les maladies cruellement existantes, se comprennent fort bien. Ces gens gravement atteints, pour la plupart pauvres, seront soignés ici comme jamais ailleurs.

» Durant leur séjour, ils auront à leur service une légion de brancardiers et d'infirmières venus de tous les points de France, pour les soulager, les secourir jusqu'en leurs plus intimes et plus pénibles besoins !

» C'est justement ce dévouement du valide au mal portant, cette abnégation constante pour celui qui passe, que l'on ne connaît point, que l'on ne reverra peut-être jamais, qui fait le grand charme de Lourdes et en constitue le côté éminemment poétique ! »

Couche-tard et lève-tôt.

En ce temps de villégiature, M. Saint-Genest, du *Figaro*, s'amuse, dans un article, à classer les hôtes des hôtels et pensions en « couche-tard » et en « lève-tôt. » Il décrit d'abord les tribulations des « lève-tôt, » qui sont naturellement aussi des « couche-tôt, » et dont le sommeil est longtemps troublé par les soupers en chambre, des conversations, des « couche-tard, » rentrant du bal ou du jeu.

Tel est, dit-il, le supplice auquel sont exposés les braves gens qui se couchent au couvre-feu, n'est-ce pas ? Mais le matin sonne pour eux l'heure de la vengeance. C'est à leur tour de martyriser leurs bourreaux. Au moment où les couche-tard se reposent des fatigues de la veille, voilà tous les lève-tôt qui commencent leur sabbat.

Et quel sabbat, miséricorde ! Ils bondissent de leurs lits comme des grenouilles, ils ouvrent les fenêtres, ils tapent les portes, ils jouent du plancher comme les Chinois jouent du gong. Et ce sont des coups de sonnette, des appels, des cris, des rires, des exclamations...

C'est qu'il n'a pas besoin de champagne pour faire du tapage, le bon lève-tôt. Il n'a pas besoin qu'on soit à l'époque du

carnaval ou des courses, le tapage lui est naturel, c'est son tempérament.

Et avec lui aucune observation possible, il est dans son droit, il est dans la nature. Les autres n'ont qu'à se coucher comme lui de bonne heure, ils n'auront pas sommeil le matin.

Une fois qu'il est debout, il ne faut plus que personne ne dorme ; une fois le soleil levé, aucun de nous n'a plus le droit de rester dans son lit. Tant pis pour les gens qui sont rentrés du bal à une heure du matin. Tant pis pour les pauvres malades qui viennent chercher sur ces rives le repos et la santé, cela ne le regarde point.

Ce n'est pas par méchanceté, non, ce sont les premiers feux de l'aurore qui lui portent à la tête ! L'aurore ! c'est son champagne à lui, l'aurore l'étourdit, le grise, l'affole...

Et le plus terrible, c'est qu'au lieu de le calmer, le mariage le rend pis encore. Quand un lève-tôt a épousé une lève-tôt, et qu'ils ont mis deux ou trois petits lève-tôt au monde, rien ne peut donner idée de ce que ça produit. C'est une catastrophe pour les hôtels.

Ah ! les enragés ! Ah ! les brigands ! Je ne suis certes pas méchant, je crois même avoir traversé les luttes politiques sans conserver de rancune contre personne. Eh bien, parfois je l'avoue, je me suis surpris des sentiments de haine féroce contre ces braves gens. Et je tremble en songeant à ce qui se serait passé, si j'avais pu instantanément les déporter tous dans une enceinte fortifiée.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'un beau jour, environné de lève-tôt qui avaient organisé le sabbat à ma droite, à ma gauche, sur ma tête et sous mes pieds, je me suis levé éperdu, je me suis enfui de l'hôtel en robe de chambre et pantoufles et apercevant de braves filles qui devisaient à la porte d'une petite maison en face, je leur ai dit : « Mesdemoiselles, ne me prenez pas pour un vagabond, je suis un pauvre homme condamné au supplice de l'insomnie ; vous n'auriez pas un endroit quelconque, une grange, un hangar où je pourrais fermer les yeux ? »

Après un instant d'hésitation, la mère de famille ayant pitié de mon infortune, m'a installé dans une bonne petite chambre, qui n'avait pour pendule qu'une couronne en fleurs d'oranger, mais où je suis resté trois semaines, dormant comme un bienheureux. Que Dieu la récompense, je lui envoie d'ici toutes mes bénédictions.

Eh bien donc, lecteurs, comme je crois que beaucoup d'entre vous ont souffert comme moi de cet épouvantable supplice et qu'il serait puéril de récriminer les uns contre les autres, voici l'idée qui m'est enfin venue.

Si chaque aubergiste nous plaçait par

catégories : par exemple, les couche-tard à droite et les lève-tôt à gauche, est-ce que vous croyez que ce ne serait pas une affaire ?

Mais comment les distinguer ? me direz-vous. Oh ! mon Dieu, c'est bien simple. Quand dans la matinée on voit arriver des gens pâles, blasfèmants, aux yeux battus, à l'air fatigué, parlant peu et parlant bas, ce sont des couche-tard.

Quand, au contraire, on voit débarquer des gens au teint rose, le sang à fleur de peau, l'air réjoui, le verbe haut, parlant beaucoup et parlant fort, ce sont des lève-tôt.

D'ailleurs, s'il y avait l'ombre d'hésitation, on les mettrait au centre en attendant que les caractères se dessinent. Et puis eux-mêmes auraient tout intérêt à se rendre de suite dans le pavillon qui leur est réservé pour y vivre au milieu de leurs confrères.

Je livre mon idée au public, tout prêt à accepter les objections. Ce qui est certain, c'est qu'il y a quelque chose à faire.

On s'évertue maintenant à nous donner tout le luxe et le confortable possibles, au fond des montagnes comme au bord de la mer, on peint les murailles à fresque, on dore les lambris, on met des petits tigres galonnés sur le pas des portes.. Ah ! comme nous donnerions tout ça, n'est-ce pas, pour avoir quelques heures de bon sommeil.

Saint-Genest.

Course de taureau en chambre.

Parfaitement, en chambre ! avec picadores à cheval. Nous n'osserions affirmer que les chevaux n'étaient pas en carton et entourés d'une housse destinée à dissimuler leur absence de jambes et à cacher celle des cavaliers passés au travers du corps de ces cowboys dociles ; mais quant au héros de la fête, on peut garantir qu'il avait été acheté non aux enfants sages, mais au marché aux bestiaux, avant le lever de l'aurore, qui précède celui des concierges, afin de pouvoir l'introduire au domicile de son acquéreur sans attirer l'attention de la loge.

Il y avait longtemps que Champiolle avait eu l'idée d'offrir ce spectacle espagnol à une société choisie. D'accord avec quelques amis, il commanda des costumes de picadores, banderilleros, sauteurs, etc. En attendant la date fixée, on répéta plusieurs heures par jour les exercices de grâce et d'agilité consistant, pour les uns, à sauter par dessus un fauteuil simulant le taureau ; pour d'autres, à planter des banderilles dans son dossier, etc., et tous s'étudierent à prendre des poses andalouses dans une cambrure de reins faisant ressortir leurs avantages.

Le matin du jour fixé pour la fête, nos toréadors étaient, ainsi qu'il a été dit, au marché aux bestiaux, et y faisaient l'acquisition d'un taureau, d'un taureau n'exposant, bien entendu, ni les spectateurs, ni les acteurs, aux redoutables conséquences de sa fureur et de son affolement. Ils le choisirent donc à